



Saint-Nazaire, le 12 février 2024

La Principale

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des
Ecoles Primaires Publiques et Privées

Mesdames et Messieurs les Principaux et
Directeurs des Collèges Publics et Privés

Mesdames et Messieurs les Responsables
des Clubs de Gymnastique Rythmique

Objet : Sélection d'admission en Section Sportive Scolaire de Gymnastique Rythmique, pour l'année 2024-2025, au collège Jean Moulin de Saint-Nazaire.

Dossier suivi par
F. GOUILL

Madame, Monsieur,

32 rue du Plessis
BP 70419
44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Tél. : 02-51-76-04-60
Fax : 02-51-76-04-67
Courriel :

Ce.0440314c@ac-nantes.fr

Site :
<http://jmoulin-nazaire.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Les tests de sélection d'admission en Section Sportive Scolaire de Gymnastique Rythmique auront lieu **le mercredi 3 avril 2024, à 14h15, au Gymnase de la Berthauderie**, sous la responsabilité des parents.

Si une élève est intéressée, les parents doivent remplir la fiche ci-jointe (également disponible sur le site du collège Jean Moulin (<http://jmoulin-nazaire.loire-atlantique.e-lyco.fr/>)).

Ce document est à remettre, dûment complété, au secrétariat du collège Jean Moulin, avec une photocopie des deux derniers bulletins scolaires ou du livret scolaire (pour les élèves de CM2), avant **le 29 mars 2024**.

Les familles ne dépendant pas du secteur du collège Jean Moulin doivent impérativement se rapprocher de leur directeur d'école ou chef d'établissement afin de demander **l'imprimé de dérogation** (y indiquer le motif de dérogation « SSS GR »).

L'établissement d'origine se chargera de renvoyer la demande de dérogation à la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de Loire-Atlantique, avant la mi-avril 2024.

La sélection s'appuie sur les tests sportifs, la motivation et les résultats scolaires. A l'issue des tests, les résultats ne seront pas communiqués aux familles. Ils seront transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de Loire-Atlantique qui prononcera les affectations au mois de juin.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

